

Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber: Société Oeconomique de Berne
Band: 10 (1769)
Heft: 2

Artikel: Expériences sur un nouveau moyen de multiplier les abeilles
Autor: Vicat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II.

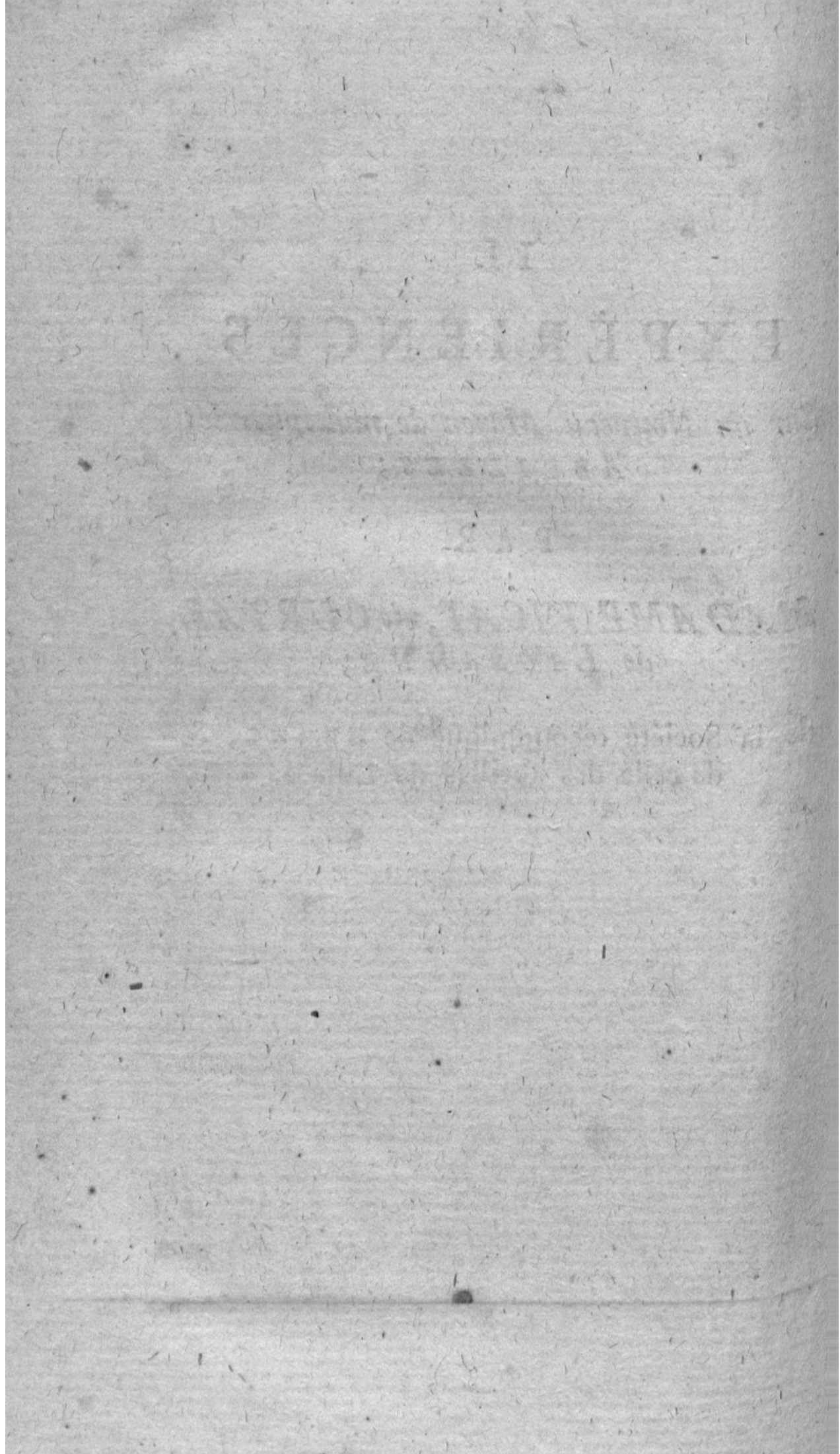
EXPÉRIENCES

Sur un Nouveau Moyen de multiplier les
ABEILLES;

P A R

MADAME VICAT, née CURTAL
de LAUSANNE;

de la Société œconomique de BERNE, &
de celle des abeilles de Luface.





EXPERIENCES

Sur un nouveau moyen de multiplier les Abeilles.

LA méthode pratiquée si utilement en Saxe, pour faire des essaims artificiels, me donnoit un grand désir de faire quelques essais ; quoique je n'eusse pas toutes les directions qui m'auroient été nécessaire pour réussir. Le 13 Juin 1769 je me déterminai à prendre dans une ruche de paille le couvain qui m'étoit nécessaire : cette ruche m'avoit déjà donné trois essaims naturels, depuis le 28 May, jusqu'au 10 Juin ; je jugeois que ce panier devoit être affoibli par la sortie de tant de colonies, & je prennois d'avance mon parti sur la perte que je pourrois en faire, soit par mal - adresse, ou par ignorance : je trouvais beaucoup d'abeilles & de couvains dans cette ruche, d'où je tirai un rayon qui avoit bien des nymphes : presque toutes les cellules étoient bouchées. Je plaçai ce rayon dans une ruche de paille le mieux que je pus ; au milieu des rayons vuides, qui étoient déjà attachés à ce panier, j'y joignis un gâteau de miel. Je ne savois pas encore qu'il falloit enfermer les abeilles dans ce nouveau

logement : j'eus quelques espérances de succès, mais qui s'évanouirent ; ce que j'attribuai à un froid imprévu qui , à ce que je crois , fit périr le couvain. Lors que je renversai ce panier je vis que les abeilles avoient commencé une cellule royale ; ce qui me déterminâ à prendre encore du couvain dans la ruche d'où j'avois tiré le premier : mais ce dernier essai eut encore moins de succès que le précédent. Enfin j'appris qu'il falloit que les abeilles qu'on vouloit forcer à faire un essaim artificiel fussent enfermées plusieurs jours. Le 20 Juin je jettai mes vues sur une ruche de mon invention , elle étoit composée de trois cases : je détachai celle du devant, qui avoit trois rayons neufs, qui descendoient un peu au dessous du milieu de la hauteur de cette case. Il y avoit assez de miel ; mais point de couvain ; environ quatre cents abeilles y formoient un group ; je les baignai pour m'assurer qu'il n'y avoit point de mere avec elles. Il falloit donc leur donner du couvain. Je séparai encore l'une de l'autre , les deux cases restantes : j'y pris du couvain que je mis entre les gâteaux neufs, qui étoient dans la première case que j'avois enlevée. Dans la vue de m'assurer un bon succès, je pris une des deux dernières cases que je venois de séparer, je la plaçai sur l'étagere du rucher, tout auprès de celle qui restoit en place : mais j'enfermai les mouches des deux cases, que j'avois extraites ; & afin que l'air s'y renouvelât,

J'appliquai sur la bouche de chaque une des deux cases, la partie du cadran qui est percée de petits trous à cet usage; j'en perçai aussi quelques-uns à la partie supérieure des cases.

Ce fut le 20 Juin que j'enfermai les abeilles de ces deux extraits; on m'avoit dit qu'il falloit retenir ces mouches prisonnières l'espace de huit jours: mais j'eus bien de la peine à attendre jusqu'au quatrième. Je n'ouvris d'abord qu'un trou, par lequel une abeille seule pouvoit sortir. Je poudrai de cendre la première qui prit l'effort, pour la mieux reconnoître, & il me fut aisé de la suivre des yeux; elle voltigeoit d'abord comme font toutes les abeilles des ruches qu'on a déplacées: elle se présenta plusieurs fois à la bouche de la ruche d'où elle avoit été tirée; enfin après bien des circuits elle revint chercher la porte que je lui r'ouvris: je n'avois pas voulu en laisser sortir d'autres avant de voir si celle là reviendroit; j'ouvris aussi-tôt aux prisonnières des deux cases, & j'eus le plaisir de voir que bien qu'elles n'eussent fait qu'une seule ruche, lorsqu'elles étoient unies à la case que j'avois laissée à l'ancienne place, elles restoient cependant volontiers où je les avois mises, & gardoient soigneusement l'entrée de leurs cases.

Le troisième jour de leur liberté j'en vis revenir de la campagne une qui avoit de pe-

tites pelottes de cire. Le huitieme, j'en comptai neuf en moins de demi-heure, qui rentrèrent chargées : je ne doutai plus alors de la réussite de mes essais.

La premiere case que j'avois enlevée n'étoit point vitrée ; la seconde avoit seulement à l'un de ses bouts une vitre par laquelle je pus voir que les abeilles gardoient bien leur couvain : cependant j'étois inquiète de leur voir emporter tous les jours hors de la ruche des vers, des nymphes, & même de jeunes abeilles encore vivantes. Je ne soupçonnai pas d'abord la véritable cause de ce mal : mais enfin, voulant voir si j'avois en effet réussi, c'étoit le 24 Juillet, je renversai la premiere case, celle qui n'étoit pas vitrée : je fus bien surprise, & bien touchée de voir que les fausses teignes s'étoient emparées du gâteau de couvain ; elles l'avoient lié par plusieurs fils de soie aux trois rayons neufs, entre lesquels j'avois placé ce couvain.

Malgré tout ce mal les abeilles avoient commencé deux cellules royales, qu'elles n'abandonnerent pas, pendant tous le tems que j'ôtai les fausses teignes, qui étoient en grand nombre. Cette vue me mit au fait du motif qui faisoit que les abeilles de la case vitrée, emportoient leur couvain ; je me hâtai d'ouvrir cette derniere case, & malgré le désastre que les fausses teignes y avoient fait, les abeilles avoient aussi commencé deux cellules royales qu'elles gardoient vi-

goureusement , quoiqu'il n'y eût rien dedans.

Je me ferois rebutée trop tôt, si j'avois abandonné mes essais. Des abeilles si affectionnées aux apparences d'avoir une mere, méritoient d'être secondées : il falloit leur donner de nouveau couvain ; mais auparavant je nettoyai le plus exactement qu'il me fut possible ces deux cases que les fausses teignes avoient ruinées ; & pour le couvain qui leur étoit nécessaire , j'eus encore recours à la ruche d'où je les avois extraites.

Je détachai de cette ruche deux pieces de rayons, dans lesquelles il y avoit des œufs, des vers, & des nymphes ; j'en mis la moitié dans chacune de ces deux cases où étoient les deux extraits que je voulois rétablir. A l'une qui étoit déjà vitrée par un de ses bouts, je mis encore un verre à l'autre bout : & celle qui n'étoit point vitrée, afin de pouvoir avec plus de commodité, y attacher le couvain, & regarder dedans quand je voudrois, je la tournai de bas en haut, & après avoir fixé ce nouveau couvain près des cellules royales qui étoient ébauchées, je fermai par un carreau de verre la partie évasée de la case que je venois de tourner en enhaut & que je posai en ce sens sur l'étagere. L'ouverture des cellules royales qui devoit être tournée en enbas, le fut dans un sens opposé : c'étoit mal fait d'avoir ainsi changé la disposition que les abeilles avoient mise dans leurs ouvrages. Je

ne réfléchis que le lendemain matin à cette faute ; je courus la réparer ; mais il n'en étoit plus tems ; les abeilles avoient déjà toutes abandonné cette demeure , à laquelle elles s'étoient si fort attachées avant ce changement de position : c'est une leçon dont je profiterai à l'avenir.

Les abeilles de la case vitrée étoient en petit nombre : j'ai eu soin de les ôter chaque jour au soir de dessus l'étagere , pour leur faire passer la nuit plus chaudement & pour empêcher que les papillons des fausses teignes n'y vinssent pondre leurs œufs. J'ai eu le plaisir de voir que le fond de cette case étoit tenu net ; & qu'au gâteau sur lequel les abeilles avoient commencé des cellules royales , elles avoient joint celui que je leur avois donné en supplément.

A la case restante de ma ruche , dont j'avois séparé , pour extrait de couvain , les deux cases dont je viens de parler , j'avois joint , à la place de ces deux dernières , une case vuide pour entretenir l'activité des abeilles : au bout du mois cette case se trouvoit bien remplie. Voilà donc ma ruche remontée en deux cases pleines , que je résolus de détacher l'une de l'autre , ne faisant en place sur l'étagere , que la case que j'avois donnée vuide le 20 Juin , & que ces mouches laborieuses venoient de remplir. L'autre case qui avoit fait le commencement de la ruche , & qui étoit aussi bien pleine , je la portai à

vingt pas de - là sous un sur - tout isolé, & éloigné du chemin que mes autres abeilles prennent pour aller à la campagne : ce surtout n'est qu'à dix - huit pouces de terre ; la case que j'ai laissée sur l'étagere est à septante - deux pouces de terre. Ces différentes positions m'ont paru valoir , pour l'extrait que j'ai fait, la prison de quelques jours qu'on emploie sans doute, pour faire oublier aux abeilles , qu'on sépare de leurs compagnes, le chemin de leur ancienne demeure ; mais sur - tout pour les accoutumer au nouveau logement qu'on leur donne. Jusqu'ici j'ai lieu d'espérer que tout ira bien. A chacune de ces dernières cases pleines, j'en ai ajouté une vuide, & vitrée.

Je fis ces arrangemens le 26 Juillet 1769 au soir ; le jour étoit beau ; les abeilles de la case qui n'avoient pas changé de place apportèrent des pelottes de cire le reste de la soirée ; les jours suivans , 27, 28, 29, il plut ; je ne pus voir qu'elles eussent rapporté. Les abeilles que j'ai transportées sous un surtout ne sont point allées à la campagne ces jours - là ; mais elles tiennent leur ruche propre. Le 30, à midi, le soleil étoit brillant, & j'eus le plaisir de voir plusieurs abeilles de l'étagere qui rapportoient de la cire brute ; celles qui sont logées sous un surtout m'ont laissé voir deux cellules royales, l'une desquelles n'est pas éloignée d'avoir toute la longueur qu'on leur donne à l'ordinaire. Ce

beau soleil ne dura pas ; l'après midi du 30 fut une alternative de pluie & de tems couvert : le 31 nebuleux , & froid ; cependant les abeilles de l'étagere profiterent de tous les intervalles de beau pour rapporter des provisions dans leur ruche.

Les premiers jours d'Août furent beaux , & je remarquai de l'ouvrage qui avoit été fait près des cellules royales. Le 3 Août, au matin , j'eus le plaisir de voir rentrer plusieurs abeilles très - chargées dans la ruche que j'appellerai désormais mon extrait. J'ôtai le surtout ; mais je ne vis plus la grande cellule royale , & je ne fais si les abeilles l'ont détruite , comme elles font quelquefois : j'ai vu aussi qu'elles ont agrandi la petite cellule royale qui étoit auprès de la plus grande ; & qu'elles travailloient à en bâtir sur une autre gâteau : apparemment que tous leurs essais ne réussissent pas , & qu'il faut qu'elles en fassent plusieurs.

Huit jours se sont passés de même : les abeilles de mon extrait ont continué de rapporter de la cire brute ; & l'onzieme Août entre deux , & trois heures après midi , les observant comme il m'arrive de faire souvent , j'ai vu sortir un faux bourdon : je dois dire qu'il en étoit sorti de la ruche le jour avant que cet extrait en fût pris , & que dès lors jusqu'au onzieme Août je n'en avois point vu paroître.

Depuis l'onzieme Août jusqu'au vingt-

fixieme , je n'ai rien écrit sur mon extrait : ce n'est pas que je l'aie suivi avec moins d'affiduité , & moins d'empressement ; au contraire , l'envie que j'avois de voir la reine m'a engagée , à faire mes visites plus longues , & plus fréquentes ; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour forcer cette tête précieuse à se montrer ; j'ai agité la ruche dans tous les sens possibles , la prenant sur mes genoux , jouant sur les parois extérieures de son logement , une marche sur la mesure qu'indique M. Wildmann (*), & qui lui réussit si bien , lorsqu'il veut voir & prendre une mere abeille : il faut que sa lyre soit pour les mouches à miel ce que fut autre fois celle d'Orphée pour le chien Cerbere : les miennes ont été sourdes aux accens de ma voix ; & quoique la ruche qu'elles habitent soit une caisse presque à jour , étant vitrée , devant derriere ; & à sa partie supérieure , je n'ai pu réussir à voir cette reine qu'elles se sont faites ; il y en a pourtant une , & de plus elle est feconde , il ne m'est pas permis d'en douter : le couvain que j'ai observé depuis quelques jours dans cette ruche , & qui y augmente , m'en est un sûr garant. On a dit , & on a bien prouvé par diverses expériences , que lorsque les abeilles d'une ruche ont perdu leur mere

(*) Traité de la meilleure maniere de conduire les abeilles , &c. Imprimé à Londres Of Swarming 1768. Section III. Chap. 2. in 4to.

par quelque accident, elles périssent toutes en peu de tems : j'en ai, moi-même, perdu plusieurs par une telle cause; mais c'étoit dans des saisons où il n'y avoit point de couvain, sans lequel les abeilles ouvrières ne peuvent se procurer une mere.

Voici ce que j'ai recueilli des cinq extraits que j'ai fait cette année: premièrement, qu'il est difficile d'accoutumer les abeilles à un nouveau logement, quoiqu'on les y mette avec de leur couvain, qui leur est toujours fort cher: en second lieu, qu'il est dangereux de les enfermer; soit parce qu'elles n'ont pas toujours dans les lieux où on les emprisonne, les provisions convenables pour élever le couvain; soit aussi parce que les ordures qu'elles ne peuvent emporter, s'accumulent & causent une odeur qui nuit aux œufs, & aux jeunes vers. Enfin, ce qui est pis encore, les abeilles prisonnières ne peuvent emporter les fausses teignes, & ces ennemis venant à leur être supérieurs, il faut qu'elles leur cèdent la place.

Jusqu'ici je n'ai rien pu trouver d'efficace pour défendre les abeilles de ces chenilles, que les abeilles, elles-mêmes; mais il m'a paru que pour qu'elles puissent les vaincre, il faut qu'il règne une chaleur commode dans toutes les parties de leur ruche. On connoîtra que cette chaleur est suffisante lorsque les abeilles garderont l'entrée de leur habitation, nuit & jour. Il y a mille moyens de rechauf-

fer les ruches qui se font trop refroidies , & de soutenir la chaleur qu'on leur aura procurée : le couvain réussira aussi mieux par ce moyen.

Il est pourtant dangereux de rechauffer les abeilles qui sont enfermées : cette raison & les précédentes m'ont engagée à faire mon dernier extrait, sans emprisonner les abeilles. Au moment qu'on sépare pour extrait une case de la ruche de mon invention, on emporte avec le couvain, qui est dans cette case un assez bon nombre d'abeilles, pour servir, nourrir, & tenir chaudement les jeunes vers. Accoutumées depuis long-tems à ce logement, les abeilles ainsi extraites avec la case où elles ont pris naissance, ne chercheront point à la quitter, & lorsqu'elles se feront assez augmentées pour que leur logement en soit devenu trop étroit, il sera facile d'agrandir leur habitation, sans peine, & sans danger. Quoiqu'on divise les ruches de mon invention, on ne dérange point les rayons ; le miel & le couvain, sont placés dans la portion qu'on enleve, comme les abeilles veulent qu'ils le soient.

Il me paroît aussi qu'il est plus facile d'emporter ainsi une case pleine d'abeilles & des provisions qui leur sont nécessaires, pour faire un essaim artificiel, que de tailler des rayons dans une ruche de forme ordinaire, pour les placer après cela dans un vase vide, froid, & inconnu aux abeilles, qu'on y

veut loger. La ruche que j'ai tant mutilée, puisque je lui ai enlevé successivement toutes les cafes qui l'avoient fondée, n'a point souffert : au contraire, en la taillant comme je l'ai fait, il semble que j'aie redoublé l'activité des mouches que j'ai laissées dans les deux cafes qu'elles ont aujourd'hui, que je leur avoit données vuides, & qu'elles ont remplies depuis le 20 Juin dernier. Elles n'auront plus autant de fausses teignes, parce que je les ai emportées, en faisant mes extraits. Je crois que les abeilles perdent beaucoup de tems à se défendre, & à emporter le couvain qui est endommagé par les mines que font les fausses teignes dans l'intérieur des cellules. En trois semaines de tems, plus des deux tiers des abeilles étoient périées, dans mes deux premiers extraits, & cela par les fausses teignes. M. le Ministre Deleuze (*), qui est fort accoutumé à suivre les progrès d'un grand nombre d'insectes, me fit observer que les massifs que ces chenilles avoient faits au milieu des rayons, & où elles avoient filé leurs coques, étoient tous garnis de cranes d'abeilles.

J'ai cru qu'il étoit de mon devoir, MM., que je vous rendisse compte de mes essais : je m'instruis plus ordinairement par les mauvais succès, que par les bons. Si j'avois pu

(*) Secrétaire de la Société économique de Lausanne.

commencer au mois d'Avril, ou de May, je n'aurois pas été traversée par les fausses teignes; parce qu'alors elles ne font point assez multipliées pour faire de grands ravages: ainsi je n'aurois pas été conduite à faire un extrait sans enfermer les abeilles: ce dernier que j'ai entrepris si tard, est pourtant le seul qui ait réussi.

Les Grecs font aussi des essaims artificiels; mais il ne paroît pas dans le détail qu'en donne M. Wildmann, qu'ils sachent faire leurs extraits sur des principes fixes: ils ne savent sûrement pas comme M. le Pasteur Schirach (*), que tout vers d'abeille, âgé de trois jours, peut donner une reine: il paroît que c'est par tradition que les Grecs font deux ruches d'une seule. Au printems ils prennent la moitié des gâteaux d'une ruche pleine, & les mettent dans une ruche vuide faisant un partage, autant égal qu'il est possible, des abeilles & de leurs provisions. On peut voir dans le livre de M. Wildmann qui a déjà été cité, un plus long détail de la méthode grecque. (**)

Les ruches qui sont en usage chez les Grecs, sont de la forme de nos ruches de paille;

(*) Secrétaire de la Société Physico-économique des abeilles dans la haute Lusace, Auteur du *Bienue-Vatter* & de divers autres ouvrages intéressans sur les abeilles.

(**) Livre second, chap. 4.

mais ils tournent la partie évasée en enhaut ; ils couvrent ce vuide par des liteaux larges & plats, enduits de terre glaise^a, & recouverts de paille pour garantir les abeilles des injures de l'air. C'est le long de ces liteaux que les abeilles attachent leurs rayons, dont chacun peut être enlevé, quand on veut avec beaucoup de facilité, & sans le moindre dommage. Ces plus fortes attaches étant au liteau, on ne gête point les rayons ; on peut sans danger tirer un gâteau de sa place, & le remettre sans que le miel s'écoule, & sans peine. Toutes nos ruches de paille peuvent devenir des ruches à la grecque : toutes celles de l'invention de M. Palteau en seront aussi de très-bonnes dès qu'on le voudra. Il n'y a qu'à s'y prendre de la manière que je vais le dire : on ôte les planchettes percées qui garnissent les hausses & après avoir rassemblé trois, ou quatre de ces hausses, pour en former une ruche, on applique sur le vuide de la hausse supérieure les liteaux à la manière grecque, & on recouvre le tout comme à l'ordinaire.